

infantes » ; elle a une importance spéciale dans la question qui nous occupe :

ISTIC INSONTES COELESTI FLVMINE LOTAS  
 PASTORIS SVMMI DEXTERA SIGNAT OVES  
 HVC VNDIS GENERATE VENI QVO SANCTVS AD VNVM  
 SPIRITVS VT CAPIAS TE SVA DONA VOCAT  
 TV CRVCE SVSCEPTA MVNDI VITARE PROCELLAS  
 DISCE MAGIS MONITVS HAC RATIONE LOCI

Ces paroles signifient, si je ne me trompe, que le fidèle qui avait reçu le baptême et la confirmation en cet endroit avait un motif particulier de tirer du lieu même de salutaires avertissements pour éviter les périls et les séductions du monde. Ce motif était, sans doute, qu'un souvenir local rappelait quelqu'un qui avait donné un enseignement moral, exhorté à fuir le péché. Ceci convient très bien à un lieu où avait prêché S. Pierre, très mal à son tombeau, qui devait encourager plutôt, comme tous les tombeaux de martyrs, à la profession généreuse de la foi. D'autant que « ratione loci » désigne évidemment un lieu, non un simple objet, tel qu'aurait pu être la chaire, supposé qu'elle eût été transportée au baptistère Vatican. On pourrait même dire que l'expression « mundi vitare procellas disce », tout en résumant d'une manière générale les enseignements donnés par l'Apôtre, paraît suggérée par un passage de la I<sup>re</sup> Épître, que l'on pense communément avoir été écrite par S. Pierre à Rome même : « Sobrii estote et vigilate, quia adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit, quaerens quem devoret ; cui resistite fortes in fide, etc. » (1). Le poème s'applique donc moins aisément au Vatican qu'à la région Salaris-Nomentane, au baptistère de Priscille. Rien d'étonnant à ce que S. Pierre ait prêché près du cimetière de Priscille, puisque cet hypogée fut creusé dans une propriété suburbaine de Pudens, Pudentienne et Praxède, qui, suivant une ancienne tradition, reçurent l'Apôtre dans leur palais du Viminal. En-

1. *I Petr.*, v, 8, 9. D'autres passages encore des *Épîtres* de S. Pierre pourraient servir à éclairer la phrase finale de l'inscription : « magis monitus hac ratione loci ».

fin le vers « Pastoris summi dextera signat oves » prouve que ce baptistère était un baptistère papal. Après tout ce que nous avons dit des monuments de la catacombe, de l'antiquité de ses peintures et de ses inscriptions peintes en rouge, de la fréquence du nom de Pierre sur les épitaphes (1), etc., un baptistère papal dans cette région doit apparemment se rattacher à un souvenir de S. Pierre.

Bien plus, ce souvenir n'est pas seulement celui du baptême conféré par l'Apôtre, au témoignage des *Acta Liberii*, mais encore celui de sa chaire, de la « sedes ubi prius sedit sanctus Petrus », que mentionne le célèbre papyrus de Monza (VI<sup>e</sup> siècle).

Le *Catalogue de Monza* est une liste des huiles recueillies à Rome par le prêtre Jean au temps de S. Grégoire le Grand, *Notitia oleorum* (2) ; on l'a tirée des étiquettes, « pittacia », attachées aux fioles qui renferment ces huiles. Nous n'y trouvons pas l'ordre topographique, comme dans les *Itinéraires* des pèlerins ; néanmoins les groupes du *Catalogue* aussi bien que ceux des étiquettes sont formés suivant le voisinage topographique : de Rossi l'a démontré, et tout le monde l'admet (3). Or si on examine sans parti pris les indications du papyrus de Monza relatives à la chaire, on doit avouer qu'elles se rapportent plutôt à la voie Salaria nova, et qu'on n'a pu les rapporter à la voie Nomentane sans faire un peu violence au texte. L'étiquette qui nomme la Chaire de S. Pierre la place parmi les Saints de la voie Salaria nova, Vital, Alexandre, Martial, Marcel, Sylvestre, Félix et Philippe :

1. Supr., p. 401, 402, 409.

2. En voir le texte plus loin, entre la description des cimetières de Rome et celle des cimetières suburbains.

3. *Rom. sott.*, I, p. 134. On peut y relever une seule inexactitude : le *pittacium* n. VI (éd. Marini, *Papiri diplomatici*, p. 209) unit S<sup>te</sup> Félicité à la voie Salaria vetus. Encore l'inexactitude est-elle plus apparente que réelle. La voie Salaria vetus, en effet, a été souvent considérée comme une partie de la Salaria nova. C'est ainsi que l'*Itinéraire de Malmesbury* mentionne le cimetière de St-Hermès « juxta viam quae modo S. Sylvestri dicitur », et nomme Ste Félicité avec les martyrs de la voie Salaria vetus (Ulrichs, *Codex U. R. topog.*, p. 87). De toute façon il est sûr que des neuf étiquettes de Monza, huit donnent des groupes topographiques très exacts et mettent ensemble des martyrs enterrés tous sur la même voie.

(Salaria nova)

*Sedes ubi prius sedit Scs Petrus ex oleo*  
*Sci Vitalis Scs Alexander Scs Martialis Scs Marcell*  
*us.... Sci Silvestri Sci Felicis Sci Filippi et ali*  
*orum multorum Scorum* ∩ · ∩ +

Nous constatons la même chose dans le Catalogue, *Notitia*, où le groupe des souvenirs de la voie Salaria nova est enregistré entre ceux de la voie Salaria vetus et de la voie Appienne, sans aucune mention de la voie Nomentane. Même en admettant que le prêtre Jean ait suivi dans son *Catalogue* l'ordre dans lequel il visitait successivement les voies (ce qui n'est pas, au moins pour quelques-unes), il ne s'ensuivrait pas qu'il soit passé, comme l'a supposé de Rossi, de la voie Nomentane à la voie Salaria, mais plutôt qu'il soit allé de la voie Salaria vetus à la Salaria nova. Car voici l'ordre du *Catalogue* :

(Fin de la voie Salaria vetus)

.... Sca Basilla

(Voie Salaria nova)

Oleo de Sede ubi prius sedit Scs Petrus

Sci Vitalis

Sci Alexandri

Sci Martialis

Scs Marcellus

Sci Silvestri

Sci Felicis

Sci Filippi et aliorum mult. Scor.

(Commencement de la voie Appia Antiqua)

Sci Sevastiani

Sci Eutycii

.....

Comme on le voit, il n'est pas question de la voie Nomentane. Ses martyrs étaient nommés à part, sur un « pittacium » spécial, et sont rappelés en un autre endroit, tout différent, du *Catalogue* reproduisant le « pittacium » :

(Voie Nomentane)

Scae Agnetis et aliarum  
 multarum Martyrum

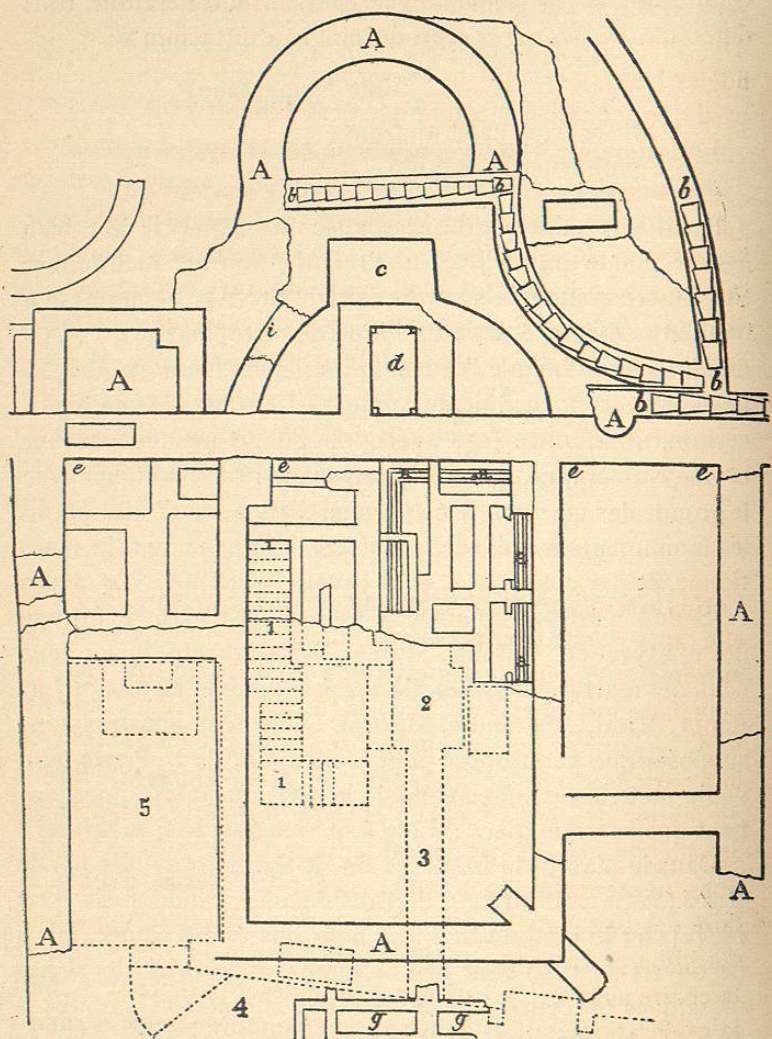
Parmi les saintes groupées avec Ste Agnès il faut bien penser que le prêtre Jean a eu l'intention de mentionner Ste Émérentienne, la sœur de lait de Ste Agnès, enterrée à une petite distance de la basilique de cette martyre (1). Armellini a supposé que l'« oleum de Sede » avait été recueillie dans la crypte d'Émérentienne (2). Le contraire me paraît certain. Si le prêtre Jean avait pris l'huile quelque part sur la voie Nomentane, il n'aurait pas manqué de l'indiquer avec le groupe des martyrs de cette voie. C'est au contraire parmi les monuments sacrés de la voie Salaria nova qu'il la mentionne, et par conséquent qu'il l'avait recueillie. L'« oleum de Sede » n'est pas nommée, il est vrai, juste dans le groupe des martyrs de Priscille, Marcel, Sylvestre, etc., mais dans celui des martyrs d'un cimetière voisin, le cimetière des « Jordani », Vital, Alexandre, Martial. Seulement nous pouvons supposer que par respect pour la mémoire de S. Pierre on a voulu mettre son nom en tête de la liste, quelques lignes plus haut que sa vraie place : il n'y a là rien que de très naturel.

Dans le plan de la basilique de St-Sylvestre publié par de Rossi (3), on voit au fond de l'abside une grande niche carrée [c] ; et je me souviens fort bien que tout l'édifice, mis à découvert en 1889 pour peu de temps, était orné de riches mosaïques. Or cette niche ne pouvait renfermer ni le tombeau de S. Sylvestre, qui était à gauche en entrant avec celui de Sirice ; ni la tombe des SS. Félix et Philippe, qui reposaient « sub altare majore » [d]. C'était plutôt, comme en beaucoup

1. Supr., p. 339.

2. *Scoperta della cripta di S. Emerenziana*, etc., Roma, 1877.3. *Bullett.*, 1850, pl. VI-VII.

d'autres endroits, la place d'une chaire épiscopale, laquelle en ce lieu pouvait être un souvenir de la « Sedes ubi prius



PLAN DE LA BASILIQUE DE ST-SYLVESTRE

(D'après un dessin exécuté par les soins de J.-B. de Rossi au moment de la découverte (1889).

sedit Sanctus Petrus ». Il convenait bien de trouver là ce souvenir, dans une basilique insigne et au milieu des sept

papes dont les reliques lui formaient une couronne. Derrière la même abside, on reconnaît un bassin semi-circulaire [A,A], vers lequel se dirigeaient des conduits en terre cuite [b,b]. Très probablement il avait fallu, pour la commodité des fidèles, construire en haut un second baptistère, contigu à la basilique. Ce détail ne manque pas d'importance.

Je tirerais un dernier argument en faveur de ma thèse d'un « graffito » cité plus haut et publié par de Rossi. Ce « graffito » se trouve sous l'abside de la basilique de St-Sylvestre, près de l'escalier et non loin de notre baptistère, au milieu des acclamations aux saints martyrs tracées par les visiteurs. A la partie supérieure on lit en caractères très nets cette indication qui porte sa date consulaire :

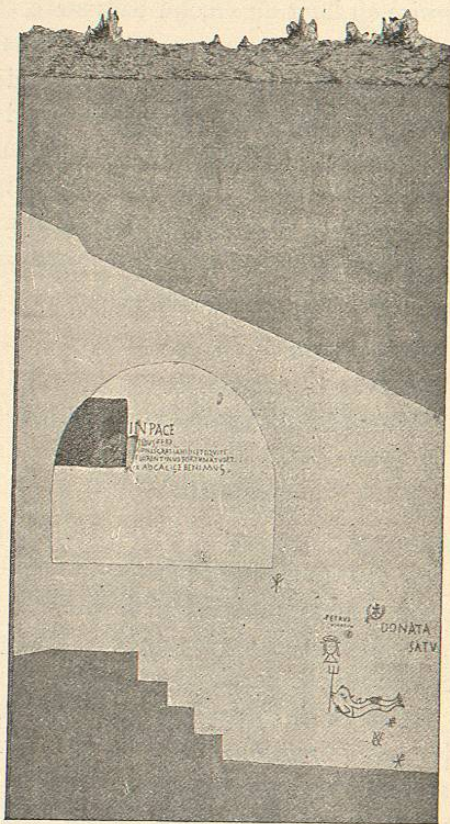
///IIDVS FEBR  
 ///CONSS GRATIANI III ET EQVITI  
 ///FLORENTINVS FORTVNATVS ET  
 ///F&LIX AD CALICE BENIMVS

(An. 375).

Cette inscription est absolument unique. Suivant de Rossi, elle rappelle que trois personnes, que nous ne connaissons pas autrement, vinrent au cimetière de Priscille, en février 375, pour faire une libation près de la tombe de quelque cher défunt (1). Je crois pouvoir mettre ce souvenir en relation avec la fête de la chaire de S. Pierre qui, je l'ai dit, se célébra le 22 février dès le IV<sup>e</sup> siècle, et que le *Calendrier Libérien* appelle « Natale Petri de cathedra ». D'anciens documents nous apprennent qu'en cette solennité il était d'usage de faire des banquets et des libations près des tombeaux : usage d'origine païenne, qui a fait penser à plusieurs que la fête de la chaire avait été substituée à celle des « parentalia » dont la célébration était attachée au même mois. Deux sermons attribués à S. Augustin, en tout cas de son époque, attestent

1. Je reproduis le fac-simile du « graffito » d'après de Rossi, *Bullett.*, 1890, p. 72 sq. La copie qu'en a donné Armellini dans ses *Antichi cimilieri*, p. 234, n'est pas exacte : elle pourrait faire croire que les mots en caractères plus grands IN PACE appartiennent au « graffito » daté, tandis qu'il est évident que, comme l'a montré de Rossi (*loc. cit.*), ils n'ont rien à voir avec lui et faisaient partie d'une autre inscription.

que la coutume superstitieuse s'était introduite « in festi-  
tate cathedrae sancti Petri... ut super tumulos defunctorum  
cibos et vina conferant », et parlent des « cibi et pocula quae



« GRAFFITO » RAPPELANT DES LIBATIONS SACRÉES  
(Sous l'abside de la basilique de St-Sylvestre).

sepulcris superponuntur » (1). Cet abus fut même si général  
que la fête de février devint dans le langage populaire la « dies  
Sancti Petri epularum » (2), et que pour le déraciner il fallut,

1. Cf. de Rossi, *Bullett.*, 1867, p. 45.  
2. *P. L.*, t. XXXIX, col. 2100-2102. Dans sa dissertation *De authentico Romani Pontificis magisterio*, p. 17 sq., S. Em. le Cardinal Rampolla soutient que ces deux discours sont réellement de S. Augustin.

au moins en France, un décret du concile de Tours de l'an  
565, où nous lisons : « Sunt etiam qui in festi-  
tate cathedrae domni Petri apostoli cibos mortuis offerunt et post missas  
redeunt ad domos proprias ad gentiliū revertuntur erro-  
res, etc. » (1). Il est donc vraisemblable que notre « graffito »,  
daté du mois de février, a quelque rapport avec la chaire de  
S. Pierre; d'autant plus que les nombreux « graffiti » du même  
lieu contiennent des prières pour les morts et font penser à  
une commémoration spéciale des défunts, telle que celle qui,  
au IV<sup>e</sup> siècle, se rattachait à cette fête (2). La concision même  
de l'inscription nous persuade qu'il y est question d'une cir-  
constance très connue, facile à saisir pour tout le monde,  
surtout en cet endroit, et qu'on ne jugeait pas nécessaire de  
spécifier à quelle occasion on avait accompli ce rite. La fête  
de la chaire se célébrait, il est vrai, le 22 février; mais de  
Rossi a remarqué, après Mazzocchi, que beaucoup, suivant  
un usage oriental, l'anticipaient de dix jours; c'est le 12 que  
le *Calendrier Napolitain* fixe le « dies quo electus est Sanctus  
Petrus papa » (3). Et nous pouvons soupçonner cette date  
dans notre « graffito » : la formule IIDVS (4), même si elle était  
précédée d'autres signes aujourd'hui invisibles, ne se vérifiait  
que du 6 au 12 février. Or nous ne trouvons à cette date au-  
cune fête de martyr célèbre enterré certainement au cime-  
tière de Priscille; il est donc très difficile d'y voir la mention  
d'un anniversaire de martyr, et dès lors très raisonnable de  
la rattacher à la fête de la chaire. Au fond, la question du  
jour précis n'est pas essentielle : les trois visiteurs purent  
anticiper de quelques jours leur visite commémorative (5).  
En rapprochant toutes ces remarques du *Catalogue de Monza*,

1. Labbe, *Concilia*, éd. Mansi, XI, p. 803 (can. XXII).  
2. J'ai déchiffré au même endroit un autre « graffito » qui renferme les syllabes  
KATPETA. Serait-ce une métathèse pour « Katetra, cathedra » ?  
3. *Bullett.*, 1867, p. 41; — Mazzocchi, *Kalend. Neapol.*, 12 fév.  
4. Une inscription quasi contemporaine, celle d'un certain Festus, au cimetière de  
Domitille, nous présente le mot sous cette même forme insolite IIDVS.  
5. Les « parentalia » duraient du 13 au 21 février et se clôturaient le 22 (Mar-  
quardt, *Handbuch der römischen Alterthümer*, t. III, p. 298). Il a pu arriver plus  
d'une fois qu'on en ait avancé la célébration à cause du carême, qui commence vers  
cette date.

on peut penser que ce « graffito » est un nouvel indice favorable à la thèse qui place dans le cimetière de Priscille le souvenir de la première chaire de S. Pierre.

A tout le moins, il faut convenir que dans la région Salario-Nomentane aucun endroit ne pouvait plus dignement abriter ce vénérable souvenir. Nous avons là une basilique monumentale, qui ne fut pas dédiée aux saints locaux, et dans laquelle, nous l'avons dit, reposaient sept pontifes : Marcellin, Marcel, Sylvestre, Libère, Sirice, Célestin et Vigile. A propos de ces sépultures papales, je hasarderai une conjecture qui me paraît mériter attention.

Les premiers papes, de S. Lin à S. Victor (+202), furent enterrés au Vatican, « juxta corpus beati Petri ». Avec Zéphyrin commença une nouvelle série de tombes papales sur la voie Appienne, dans le cimetière qui prit ensuite le nom de Calixte. Pourquoi ce changement ? Sans doute parce que l'hypogée du Vatican était devenu trop petit et que le terrain donné par les Caecilii pouvait offrir certains avantages. Peut-être aussi parce qu'il y avait de ce côté un souvenir local de S. Pierre, arrivé jusqu'à nous sous la forme altérée de la légende du « Quo vadis » (1). Cette raison expliquerait même pourquoi, en 258, les restes des Apôtres furent transportés de leurs tombeaux à la Platonie de St-Sébastien. Le même motif ferait comprendre pourquoi, après la confiscation du cimetière de Calixte par Dioclétien, le pape Marcellin et ses successeurs furent enterrés sur la voie Salaria, près d'un autre souvenir de S. Pierre. Il faut tenir quelque compte d'une remarque que font les légendes relatives à S. Marcellin : elles disent que ce pape avait péché comme l'Apôtre Pierre, et comme lui s'était repenti ; une variante ajoute que Marcel ensevelit Marcellin à Priscille « sicut ipsi Sanctus Petrus praeceperat » (2). Quoique puisées dans des documents légendaires et d'époque tardive, ces indications ne sont pas absolument à négliger.

1. Quelle que soit la valeur de cette légende, il est certain qu'elle était connue et acceptée dès la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle.

2. *Acta Sancti*, 26 avril. — Je ne fais qu'esquisser en passant, et à grands traits, cette théorie sur les nécropoles papales, que je me réserve de développer ailleurs.

Concluons que nous pouvons raisonnablement rattacher le baptistère de Priscille à la basilique de St-Sylvestre, et que tout le groupe important de monuments formé à cet endroit, cryptes près de la chapelle grecque, basilique, baptistère, réservoirs d'eau, constitue un insigne souvenir de la première prédication de S. Pierre.

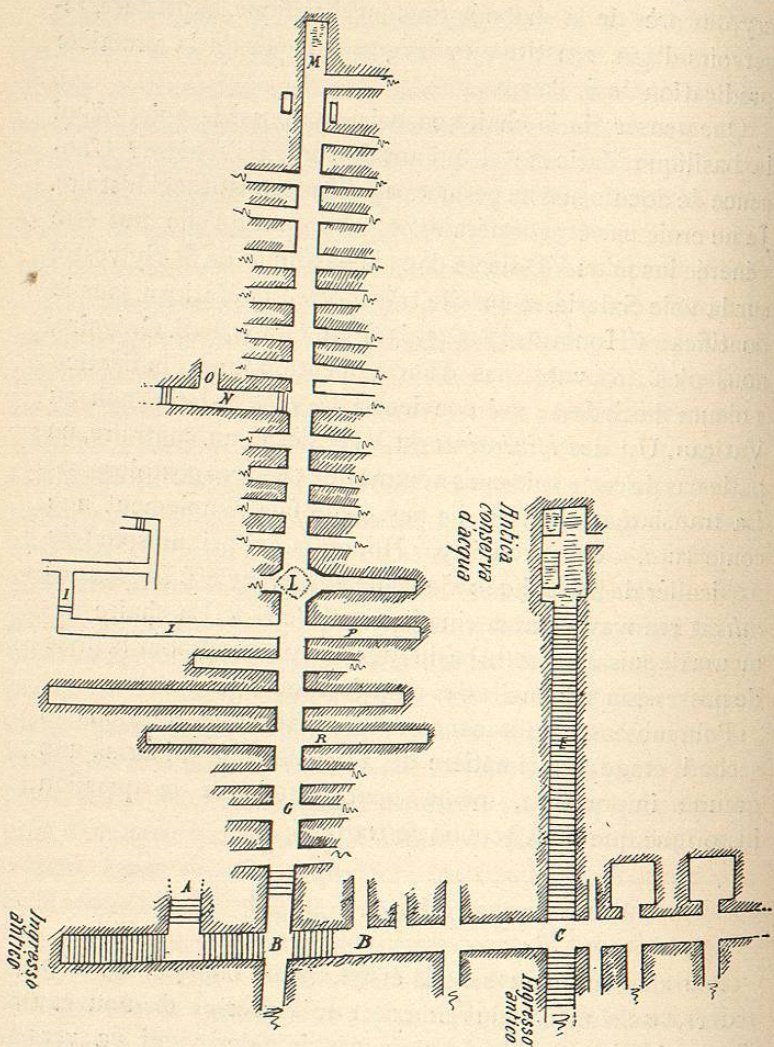
Que penser de la chaire en bois que possède aujourd'hui la basilique Vaticane et qui aurait servi à l'Apôtre ? L'absence de documents ne permet pas d'en reconstituer l'histoire. Je ne crois pas être téméraire en supposant qu'elle put être vénérée jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle dans la basilique de St-Sylvestre sur la voie Salaria, et ensuite transportée au Vatican sous le pontificat d'Honorius I<sup>er</sup> (625-638). Au temps de S. Grégoire, nous n'en trouvons pas d'autre mention que l'indication « oleum de Sede », qui convient à la voie Salaria, non au Vatican. Un des *Itinéraires* du VII<sup>e</sup> siècle, au contraire, ne parle pas de cette voie, mais nomme une « Sedes apostolorum ». La translation n'aurait-elle pas, — je fais simplement une conjecture, — été effectuée par Honorius, qui prit un soin très particulier de la basilique Vaticane et, suivant le *Liber pontificalis*, « renovavit omnia cimelia beati Petri ». La chaire demeura depuis dans cette basilique ; elle y servait pour la prise de possession solennelle des pontifes romains.

Poursuivons maintenant notre visite, et descendons au second étage du cimetière de Priscille. Il a, lui aussi, une grande importance, même pour l'étude de la question historique que nous venons de traiter.

## § II. Deuxième étage.

Pour descendre au second étage, quand on vient du baptistère, le chemin le plus court est de traverser de nouveau l'hypogée des Acilii, de parcourir la galerie qui va vers l'entrée, de prendre ensuite la dernière galerie à gauche et de tourner encore une fois quand on rencontre quelques marches. On pénètre de la sorte, par une ouverture moderne, dans une région primitivement séparée, — plus tard réunie

au reste du cimetière, — qui avait ses escaliers et ses régions. On passe aussitôt devant un de ces escaliers, depuis long-



PLAN SCHÉMATIQUE D'UNE PARTIE DU SECOND ÉTAGE, AVEC SON ANTIQUE RÉSERVOIR D'EAU.

temps bouché, puis au-dessous de la galerie des Acilii où nous avons vu l'inscription  $\Delta O \Xi A \text{ COI EN } \text{X}$ , et on arrive à

un autre escalier, très ancien et très vaste, qui descend au second étage à une grande profondeur, mais dont la partie supérieure, voisine de la basilique de St-Sylvestre, est maintenant obstruée.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le plan schématique du second étage (ci-joint une partie de ce plan) pour en deviner l'importance. Une large galerie [B], flanquée de murs très anciens, est traversée par l'escalier [C] venant de la surface du sol, et par une autre galerie très longue [G], qui passe sous un lucerne fort élevé [L]. De cette dernière se détachent de chaque côté et à angle droit plus de vingt galeries latérales, dont beaucoup encore incomplètement explorées.

On peut dire sans exagération que c'est la région cimetériale la plus vaste et la plus régulière de toute la Rome souterraine. Ses inscriptions, gravées sur marbre, ou peintes en rouge sur des tuiles comme au premier étage, attestent qu'au moins en partie elle remonte à la plus haute antiquité. A mon avis, il y eut là un noyau cimetériel dès le II<sup>e</sup> siècle.

L'origine du cimetière de Priscille, dans la propriété de la noble famille des Acilii Glabriones, ne suffirait pas à expliquer les proportions de cet autre cimetière; car le cimetière de Domitille avait aussi une origine très illustre, et cependant, quoiqu'il ait pris beaucoup d'extension, surtout au IV<sup>e</sup> siècle, il ne présente nulle part une excavation aussi grandiose. Chose remarquable, ce second étage avait un réservoir d'eau ancien et profond; on y arrivait par un escalier [C] qui aboutissait d'un côté à la surface du sol, de l'autre à un double bassin creusé dans le tuf et revêtu de maçonnerie. Évidemment la partie inférieure de l'escalier n'avait pas d'autre fin que de conduire au réservoir, puisqu'aucun « loculus » n'a été ouvert dans les parois; il faut donc que l'on ait attaché à ce réservoir un intérêt spécial et tenu à en rendre l'accès facile.

Tout ceci, joint à ce que j'ai déjà dit des autres réservoirs d'eau de l'étage supérieur, me porte à croire que le cimetière de Priscille pouvait légitimement s'appeler « ad nymphas » et conserver sur plusieurs points le souvenir du baptême